

Licence Professionnelle Manager et développer une TPE/PME 2024-2025

Le Conservatoire National des Arts et Métiers



Conservatoire National des Arts et Métiers

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pourquoi choisir le CNAM?

Une forte notoriété provenant d'une histoire riche

- Création en 1794 par l'abbé Grégoire
- Le plus ancien établissement public d'enseignement supérieur (bac +1 au doctorat) sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- 750 parcours de formation
- 20 centres en région et en outre-mer
- 230 centres d'enseignement sur tout le territoire







Conservatoire National des Arts et Métiers



Pourquoi choisir le CNAM?

Un ADN fort qui s'appuie depuis près de 300 ans sur :

Trois grandes missions :





- Accompagnement individuel (double tutorat)
- Orientation (offre de formations très large)
- > Insertion professionnelle (synergies fortes en le CNAM et l'éco système local)



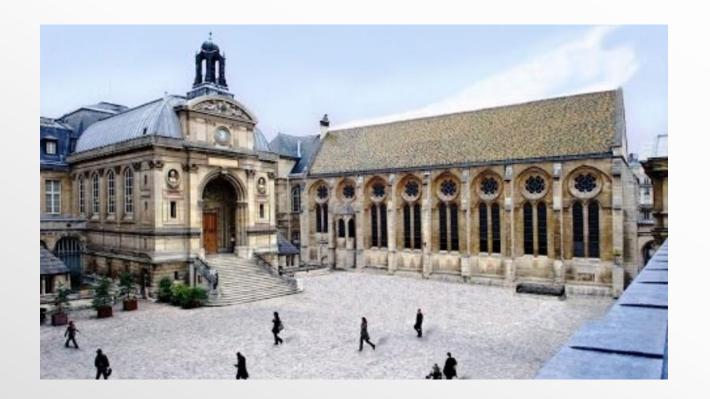




Conservatoire National des Arts et Métiers



Pourquoi choisir le CNAM?







Le lycée Dumont d'Urville











Objectif de la formation :

Former des managers et collaborateurs opérationnels de la petite organisation

Consolider ses compétences nécessaires à la création ou à la reprise d'entreprises de petite taille.

Acquérir les méthodes et les connaissances approfondies nécessaires au développement d'une activité nouvelle au sein d'une TPE/PME.

Spécialisation:

Entrepreneuriat

Durée: 1 an

Rythme:

2 jours de formation /3 jours en entreprise







Les pré-requis :

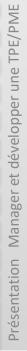
• Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 2 (niveau 5)

OU

◆Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou 4 et justifier d'une expérience dans le secteur via procédure VAP85

OU

Personnes souhaitant valider ses acquis professionnels









Compétences clés :

- Mobiliser les outils économiques et juridiques dans le cadre de négociations avec les banques.
- Savoir monter un business model et un business plan.
- Négocier et argumenter dans le cadre d'une négociation commerciale.
- Appliquer les méthodes de prospection et de négociation clients/fournisseurs.
- Mobiliser les fondamentaux du marketing
- Utiliser les outils numériques, réseaux sociaux et professionnels
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.







Métiers visés :

- ◆ Responsable d'entreprise artisanale
- ◆ Responsable d'association
- ◆ Responsable d'une franchise
- Assistant de direction de TPE
- Agent de maîtrise, chef d'équipe dans une entreprise déjà existante
- ◆ Porteur/Porteuse de projets de création d'activités au sein d'une TPE voire d'une PME

Poursuites d'études :

- ◆ Master en droit gestion éco
- **♦** IAE
- ◆ Ecole de commerce

Secteur d'activité :

Celui que vous voulez!









Programme de la formation

- Veille stratégique et concurrentielle
- Comptabilité et gestion
- Négociation commerciale
- Marketing
- Gestion des hommes et management
- Droit des affaires
- GRH Management
- Management de projet
- Créativité Innovation
- Anglais

Validation des modules :

- > Contrôles continus, partiels, livrables, soutenances
- > Projet tuteuré (travail en groupe)
- > Mémoire professionnel (travail individuel)



L'apprentissage et la recherche d'entreprise





Ecole + Entreprise = Learning by Doing!





L'apprentissage et la recherche d'entreprise

Les avantages :

- Un statut de salarié en formation (apprentissage, professionnalisation)
- Une rémunération
- Une formation gratuite pour l'étudiant (prise en charge par l'entreprise
- ◆Un diplôme reconnu par l'état
- Une expérience professionnelle valorisante et reconnue
- ◆La possibilité d'être employé à des niveaux de rémunération attractifs

le cnam Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le statut de l'apprenti



CONTRAT DE TRAVAIL

Comportant toutes les mentions obligatoires prévues par la réglementation.



VISITE MÉDICALE D'EMBAUCHE

Déclarant l'apprenti.e apte au travail



AUTRES AVANTAGES ET DROITS

Les autres avantages des salariés (ticket restaurant, prise en charge d'une partie de transport, etc...) sont également accordés à l'apprentie.e, qui cumule, par ailleurs, des heures au titre du compte personnel de formation



45 JOURS

Pour vous assurer que votre engagement mutuel est satisfaisant.



CONGÉS PAYÉS

5 semaines de congés payés.



L'apprenti.e est un.e salarié.e à part entière!

À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle et celle de votre entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salarié.e.s

L'apprentissage et la recherche d'entreprise

Rémunération au 01/01/2024

	Apprenti – de 18 ans		Apprenti de 18 à 20 ans		Apprenti de 21 à 25 ans	
	Salaire brut	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ere année	27% du Smic	477,07 €	43% du Smic	759,78 €	53% du Smic*	936,47 €
2eme année	39% du Smic	689,10 €	51% du Smic	901,13€	61% du Smic*	1 077,82 €
3eme année	55% du Smic	971,81 €	67% du Smic	1 183,84 €	78% du Smic*	1 378,20 €
	Apprenti de 26 ans et plus					
	Salaire brut			Montant brut		
	100% du Smic*			1 766,92 €		

résentation Manager et développer une TPE/PI

La recherche d'entreprise Bénéficiez d'un accompagnement global

le cnam Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un accompagnement pour :

- Créer un CV efficace
- ◆ Rédiger des lettres de motivation spécifiques
- ◆ Savoir utiliser les réseaux dans vos démarches
- Organiser votre recherche



- D'entreprises
- De partenaires
- De prescripteurs

Un coaching individualisé pour :

- Préparer vos entretiens de recrutement
- Prendre des rendez-vous par téléphone, mail, etc..







Les modalités de formation





Quand?

- De septembre 2024 à septembre 2025
- ◆ 35 heures/semaine
- 2 jours de formation / 3 jours en entreprise











Comment?

- Financement de la formation
- ◆OPCO entreprise
- ◆Rémunération contrat apprentissage/contrat de professionnalisation
- ◆CF Grille de l'alternance



CANDIDATURE







Envoi du dossier sous format numérique à

info.formation@cnam-paca.fr

- Pré-sélection des dossiers.
- Entretien de positionnement.
- Commission d'admissibilité.
- Admission définitive prononcée après signature d'un contrat d'alternance ou accord de financement.









Des questions?

Contact:

Stéphanie REY

stephanie.rey@lecnam.net

07 69 60 59 85



